



SITUATION DES ETABLISSEMENTS DU MORBIHAN

Maj : 26/03/2020

ETABLISSEMENT	VILLE	SITUATION
CHBA	VANNES	<p>Plan blanc déclenché le 13 mars 2020.</p> <p>29 lits en réanimation complété par 16 lits unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) et d'unité Médicale d'Orientation (UMO), le service pneumologie et Médecine polyvalente sont actifs dans la filière COVID. Il manque des lits de réanimation compte de tenu des besoins accrus. Des patients de Vannes dont pris en soins sur l'hôpital de Pontivy.</p> <p>La direction de l'hôpital à fait le choix d'investir pour un testeur au COVID-19 au vu de la saturation de Rennes, Brest et Quimper.</p> <p>Le bloc opératoire intervient uniquement pour les urgences. Diminution des consultations.</p> <p>Le manque de respirateur pour ce faire sentir si l'afflux du nombre patients devenait exponentiel. Le pic épidémique devrait intervenir dans les jours qui viennent et la situation pourra rapidement s'aggraver, ce manque n'est rapidement pas résolu.</p> <p>Le port du masque chirurgicaux obligatoire pour l'ensemble du personnel</p> <p>Manque de masque FFP2</p>
CHBS	LORIENT	<p>Plan blanc déclenché le 16 mars 2020.</p> <p>Déprogrammation de toute consultation, intervention ou acte sans perte de chance pour le patient.</p> <p>Le bloc viscéral a été prévu pour servir de salle de réanimation (capacité de faire 4 chambres de réa)</p> <p>La salle de réveil (SSPI) pour l'instant n'est pas prévue pour servir de réanimation mais sert pour les interventions chirurgicales urgentes, mais pourrait servir de salle de réanimation si besoin.</p> <p>Montée en charge des capacités de réanimation, par le dispositif de montée en charge progressive des capacités en réanimation et Unité de surveillance Continue (USC) est en cours de consolidation sur les territoires n°3 et n°8 (sans précision de capacité pour le moment).</p> <p>Mobilisation des lits de médecine polyvalente dédiés COVID-19 ainsi que le service de pneumologie (sans précision de capacité).</p> <p>La chirurgie et la filière de traumatologie et d'urgence sont maintenue au GHBS (hors vasculaire et urologique).</p> <p>Le service UCA a été transformé en Zone tampon COVID-19 pour les patients en attente de résultats. Le service va passer en 12H à compter du 21 mars, l'équipe estime être en sous nombre 2AS et 2 IDE pour 15 lits, le bionettoyage se</p>

		<p>fait par les ASH uniquement pour les patients COVID négatif, pour les patients COVID positif cette tâche incombe aux AS en plus du reste.</p> <p>Tout soignant, dès l'apparition des symptômes évocateurs de COVID-19 (Toux et fièvre) est invité à s'adresser à la filière ambulatoire COVID-19 organisée au sein du SAU. En cas de doute, c'est le 15.</p> <p>Le port du masque chirurgical est obligatoire à tout professionnel au contact des patients ou des résidents. Le nombre de masque est rationné à un masque par jour.</p> <p>Pour les masques FFP2, sont exclusivement réservés aux équipes de gestion du risques infectieux.</p> <p>Les formations sont annulées jusqu'au 26 avril 2020. Les stagiaires sont interdits.</p> <p>Les restaurants du personnel sont réorganisés depuis le 17 mars 2020 : La restauration sur place est suspendue, horaires d'ouverture sont élargis de 11h à 15h et proposent une offre de vente à emporter (sandwichs, repas froids). Les personnels doivent apporter leurs propres couverts.</p> <p>Dispositif de garde d'enfants des personnels, les écoles peuvent accueillir une dizaine d'enfants, mise en relation avec des étudiants et des retraités de l'établissement pour garder les enfants des professionnels à domicile financé par l'établissement ainsi que la prise en charge des contrats de garde conclus directement par des professionnels dans la limite des tarifs habituels du marché à savoir 10 euros/heure.</p> <p>150 étudiants de l'IFSI sont confinés.</p> <p><u>Service de pneumologie :</u></p> <p>Un service dédié au covid-19, d'une capacité de 10 lits, qui seront réservés aux personnes nécessitant des soins intensifs et dit "réa +"(donc avec possibilité d'être transféré en réa et d'y être entubé si nécessaire)</p> <p>A partir d'aujourd'hui, les personnels sont formés sur des appareils d'oxygénothérapie non invasif, mais beaucoup plus efficace que les masques Haute concentration (Ervo qui sont utilisés sur Vannes mais que nos médecins ont du mal à utiliser par habitude du matériel d'avant-guerre.</p> <p>Un deuxième secteur de 15 lit sera dédié aux patients covid -dit "réa-"(non intubable-réfusé de la réa suivant l'âge, et le nombre de pathologie autre de covid...)</p> <p>Une psychologue sera régulièrement là pour l'équipe pour des entretiens en groupe et/ou individuel tout au long de la pandémie (à la demande de notre cadre).</p>
--	--	---

	<p>Les compétences de tous les personnels ont été recensé et, les anciennes de pneumo vont être réaffectées sur le pneumo</p> <p>Le 3ème secteur de pneumo, reste de l'hospitalisation complète dédié à la pneumo pure, sauf si ça dégénère ,le secteur de 13 lits deviendra unité Covid ,et la pneumo conventionnel sera sur le sur pneumo de Quimperlé</p> <p>Pour l'instant, le service à l'équipement nécessaire</p> <p>Le service de réa qui avait 5 lits jusqu'a présent en a maintenant 16.</p> <p>Peu de personnes testées aux urgences aujourd'hui (8)</p> <p>5 personnes testées positives sont en médecine polyvalente mais qui vont bien</p> <p>2 en réa dont 1 intubé</p> <p>Pour la CGT :</p> <p>Maj :</p> <p><u>UCA (Unité de Chirurgie Ambulatoire)</u></p> <p>Nous avons été interpellés par le personnel du service de l'UCA qui s'inquiète de leurs conditions de travail au regard de la situation actuelle.</p> <p>En effet, le service est affecté en zone tampon COVID 19, pour les patients qui sont en attente de résultats, ce qui engendre une prise en charge particulière pour les soignants.</p> <p>A ce jour l'équipe se compose de deux aides-soignantes et de deux infirmières dans la journée, d'une infirmière et de deux aides-soignantes la nuit.</p> <p>Cet effectif se révèle insuffisant au vu de la charge de travail, en effet les aide soignantes sont dans l'obligation de faire le bionettoyage des chambres quand le test COVID 19 s'est révélé positif car les agents de bionettoyage ne sont pas formés à cela. Ce qui entraine un manque de temps pour effectuer les autres tâches qui incombent à leur métier (prise en charge des patients, écouter et rassurer)</p>
--	--

	<p>De plus un manque de matériels se fait sentir au sein de service, pied a perfusion en nombre insuffisant, lits qui ne fonctionnent pas correctement (demande de réparation faite auprès des ateliers, mais toujours en attente, risque de TMS pour les agents).</p> <p>L'équipe a appris qu'elle allait travailler en 12H à partir de demain, et s'inquiète de savoir combien de temps elle va pouvoir tenir à ce rythme.</p> <p>Par conséquent nous avons demandé à la direction :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ D'augmenter le nombre d'aide-soignante et d'infirmière au sein de ce service✓ De mettre le matériel nécessaire à la disposition de l'équipe ✓ De mettre en œuvre les réparations nécessaires pour que l'équipe puisse travailler dans de meilleures conditions. <p><u>Garde d'enfant du personnel</u></p> <p>La difficulté de faire garde ses enfants par des inconnues chez soi ne peut convenir à tous. L'appel aux étudiants qui ont été regroupés pendant des jours dans les salles et amphi est propice à une contamination au COVID-19. Également, la sécurité des enfants des professionnels, notamment sur la compétence et la question assurantielle des personnes intervenant auprès des enfants n'est pas à négliger. Il peut être entendable de faire appel à du baby sitting pour une soirée, mais là nous parlons des journées voire des semaines cela est tout autre chose. Il n'est pas concevable que laisser les soignant.es avec une telle charge psychologique en plus de la crise que nous traversons.</p> <p>La prise en charge financière des contrats de garde par des professionnels. Il serait méconnaître les difficultés en temps normal, des agents hospitaliers à trouver une assistante maternelle qui accepterait les horaires atypique, changement d'horaire fréquent... Le problème est amplifié pour les couples travaillant à l'hôpital.</p> <p>En cette période de crise de sanitaire, la difficulté pourra s'accroître avec la peur de garder des enfants d'une population de soignants exposer au COVID-19.</p> <p>En conclusion, ce dispositif même s'il était accepté par tous ne suffirait pas à répondre à l'ensemble des demandes. De plus, les retours des contacts téléphoniques avec la permanence ne sont pas de nature à rassurer. Selon les retours, les agents justifiants légitimement, le fait de ne pas accepter ce dispositif serait d'une manière rhétorique remise en cause de leurs consciences professionnelles et ne seront considéré en absence injustifiée. Si de telles consignes de ce</p>
--	--

		<p>genre s'avéraient exactes, cela serait pour nous totalement inacceptable. Dans ce contexte, il serait plus prudent de ne pas tirer sur une corde déjà fragile.</p> <p>Nous avons demandé à la direction (non exhaustif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'application des congés exceptionnelles rémunérés d'une manière générale pour les femmes et hommes professionnels hospitaliers seul.es avec un/des enfants, à un des parents en couples travaillant à l'hôpital. Pour les autres au cas par cas. ✓ Des mesures de protections ou confinement à domicile (avec le maintien de salaire) en lien avec la médecine du travail des agents ayant des pathologies chroniques ou autres susceptible d'être à risques au COVID-19. ✓ En plus complément des mesures prise en interne, nous demandons un dispositif de dépistage quotidienne en amont du COVID-19 à tous les professionnels étant en contact avec des personnes fragilisées à risques. ✓ De réunir le CHSCT commun en comité restreint autant que cela s'avèrerait nécessaire. ✓ Les protocoles de l'application dans notre établissement du plan blanc et bleu. ✓ L'application facilitée de mesures sociales telles que l'octroi des CESU CGOS aux agents concernés, de l'acheminement des repas gratuits aux professionnels dans les unités pour limiter l'accès aux selfs du GHBS lieu pouvant être à risque. <p>L'établissement devra clairement anticiper que les soignants puissent être contaminés. Au-delà de la médiatisation pour la promotion des baby sitting, nous insistons :</p> <p>Un appel d'urgence aux recrutements massif de professionnels pour renfoncer les équipes plus fortement mobilisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'annulation du non-renouvellement de contrats des agents contractuels. ✓ Le report des activités de soins non urgentes dans l'ensemble du GHBS dont la clinique du Ter (accueil de jour, consultations...) ainsi déployer les personnels ayant les compétences requises là où cela s'avère utile. Si cela n'est pas encore effectif. <p>Des CHSCT en nombre restreint sont réunissent d'une manière hebdomadaire.</p> <p><i>Au jeudi 19 Mars 2020 à 9h : 8% des personnes testées sont positives au COVID-19</i></p> <p>MAJ :</p> <p>Communiqué de presse</p>
--	--	--

	<p>Nous sommes toutes et tous confrontés à une crise d'une ampleur inédite. Dans toute situation, notre passé conditionne notre présent et détermine notre futur. Les vieilles doctrines du passé semblent refaire surface, l'adaptation des moyens aux besoins et non l'inverse, n'est toujours pas d'actualité !</p> <p>En effet, M. Véran, Ministre de la Santé, a publié de nouvelles recommandations pour une stratégie de gestion et d'utilisation raisonnée des masques de protection dans les zones où le virus circule activement.</p> <p>Dans ce cadre, les masques chirurgicaux sont mis à disposition des soignants exerçant au contact des cas possibles ou confirmés de patients Covid+, et non de tous les professionnels. Les masques FFP2 étant uniquement réservés aux manœuvres invasives respiratoires.</p> <p>Cette mesure n'est en réalité fondée sur aucune objectivité médicale, mais uniquement sur l'adaptation de la pénurie de masques. C'est une faute grave de l'état !</p> <p>La propagation du Coronavirus s'effectue à grande vitesse sur tout le territoire national. Depuis quelques jours, les résidents.e.s des EHPAD, si vulnérables, sont particulièrement touchés.e.s par ce virus, or il est demandé aux personnels de ne plus porter de masques.</p> <p>Il en va de même pour l'ensemble des services hospitaliers et à domicile ayant en soins des patients fragilisés.</p> <p>S'il y a la moindre personne âgée ou fragilisée contaminée au COVID-19, ça sera un vrai carnage !</p> <p>Les professionnels avec la CGT dénoncent l'incohérence de ne plus autoriser le port de masques, d'autant plus qu'ils viennent de l'extérieur et sont potentiellement contaminants. Il est hors de question de mettre en danger les résidents, patients et de la santé des personnels. Nous demandons à la Direction de ne pas faire appliquer aveuglément cette mesure. C'est incompréhensible et cela peut contribuer non seulement à une propagation du Covid19 au sein des structures mais aussi à alimenter encore plus le climat anxieux. Cette mesure est irrationnelle et criminelle !!!</p> <p>Pour la Santé de tous, nous exigeons du matériel et des masques de protection pour tous les personnels en contacts des patients avec l'ensemble des patients et résidents !!!!</p> <p>La CGT va déposer un droit d'alerte au GHBS et un courrier est en préparation à destination de l'ARS et du ministère de la Santé</p> <p>La Coordination des Syndicats CGT du GHBS</p> <p>Droit d'alerte déposé le 25/03/2020</p> <p>Article de presse :</p> <p>https://www.letelegramme.fr/morbihan/orient/au-ghbs-la-cgt-exige-des-masques-pour-tous-les-personnels-25-03-2020-12531718.php?fbclid=IwAR15DZMlpguWC1WSm7d6WdRQUTiF2GWSscs3cydxzyvRHuZUSTkjSQR9PfYY</p>
--	--

		https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-la-cgt-demande-des-masques-pour-tous-les-personnels-du-ghbs-6791510?fbclid=IwAR1BcqHKQAq8nLAofePcjzNfqkvVzky2huUjE4bIO0VxOHdD9eeqCFkQdmQ
CHBI	LE PALAIS (Belle Ile en Mer)	<p>Depuis le lundi port de masque obligatoire et à partir de mardi rétro-pédalage : plus de port de masque car dixit la direction " pas de cas avérés ". Alors que les services techniques et autres ont des masques.</p> <p>Exemple d'une AS de nuit en médecine doit reprendre le travail le 22 mars . Elle est asthmatique et à des problème cardiaque, elle m'a appelé pour savoir si elle était à risque , je lui ai répondu oui et de se mettre en arrêt . Elle vient d'appeler sa cadre qui était dubitative ...j'ai demandé à l'AS d'appeler le médecin du travail.</p> <p>Il est indispensable d'avoir des sentinelles dans chaque établissement pour faire remonter tous les dysfonctionnements.</p> <p>La directrice vient de me téléphoner, elle au eu Mr Couturier au Téléphone (DG CHBA) . Ils gardent les masques car pour l'instant pas cas avéré. Il n'y a que le SSIAD qui dispose de masques.</p> <p>Au CHBI, il n'y pas d'unité de réanimation.</p> <p>Nombreux lits de médecine ont été supprimés lors de la dernière restructuration</p> <p>Si, il faut évacuer à priori ce ne serait pas par hélico. Ni par le SNSM mais par ambulance, dans le bateau ...</p> <p>MAJ 20/03/2020 : Les transferts sur le continent de patients COVID 19 seront gérés comme nous le faisons tout au long de l'année pour les patients qui le nécessitent avec le DRAGON 56 et si besoin la SNSM. Des procédures de décontamination des transports sont prévues et l'établissement a fourni à la SNSM des moyens de protection en tant qu'acteurs collaborant aux transports sanitaires.</p> <p>Nous avons eu de nouveau confirmation ce matin que les transferts hélicoptés se feront bien avec le DRAGON 56.</p> <p>Nous avons eu de nouveau confirmation ce matin que les transferts hélicoptés se feront bien avec le DRAGON 56.</p> <p>De plus, lundi 16 mars un afflux de pe Les transferts sur le continent de patients COVID 19 seront gérés comme nous le faisons tout au long de l'année pour les patients qui le nécessitent avec le DRAGON 56 et si besoin la SNSM. Des procédures de décontamination des transports sont prévues et l'établissement a fourni à la SNSM des moyens de protection en tant qu'acteurs collaborant aux transports sanitaires.</p> <p>Nous avons eu de nouveau confirmation ce matin que les transferts hélicoptés se feront bien avec le DRAGON 56.</p> <p>rsonnes de la région parisiennes se sont ruées vers belle ile pour rejoindre leurs maisons secondaires (150 piétons et seulement 15 insulaires°</p>

		<p>Avec le risque de contamination, il y a un risque de saturation de notre hôpital local. Le préfet a pris des mesures de limitation après l'intervention de la CGT le 18/03. DGI a été déposé le 25/10 à 11h36 :</p> <p>Objet : activation d'une procédure de Danger Grave et Eminent à l'heure de l'épidémie du COVID</p> <p>Madame La Présidente du CHSCT,</p> <p>Nous vous informons que conformément à nos prérogatives en termes de santé, sécurité et conditions de travail, nous vous demandons de déclencher une procédure pour Danger Grave et Imminent, au vu de la situation inédite que nous traversons il est indispensable de se s'interroger sur le cadre spécifique de la prévention liée aux agents biologiques.</p> <p>Le COVID -19 appartient au groupe 3 : il peut provoquer une maladie grave chez l'homme et constituer un danger sérieux pour les travailleurs et travailleuses.</p> <p>Nous constatons plusieurs risques au CHBI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques d'exposition au CONORAVIRUS • Risques de désorganisation, de dégradation des conditions de travail. (Nous rappelons que le DGI du 11 septembre 2019 n'a pas été écarté) • Risques de tensions : situation anxiogène, risques psychosociaux. <p>Nous vous demandons d'appliquer les mesures de l'article R4424-3 du code du travail en lien à l'exposition d'un agent biologique dangereux.</p> <p>Et par conséquent nous vous demandons de donner les moyens de se protéger à tous les agents et stagiaires du CHBI en leur donnant des masques.</p> <p>L'article R4424-3 du code du travail s'applique sans restriction.</p> <p>L'employeur est responsable personnellement et pénalement de la mise en danger d'autrui.</p> <p>Nous encourageons les salariés qui s'estiment menacés d'activer leur droit de retrait.</p> <p>L'objectif étant de protéger l'intégrité physique et mentale de tous les salariés et stagiaires du CHBI.</p> <p>Dans l'attente de la réunion,</p> <p>Cordialement,</p> <p>Christelle DUMONT- secrétaire CHSCT du CHBI</p> <p>À 10h36 le mercredi 25 mars 2020.</p>
EPSMS DE GRAND CHAMP	GRAND CHAMP	<p>Manque important de masques, les personnels ne sont pas protégés et doivent se débrouiller pour en trouver.</p> <p>Des formations pour l'utilisation de Skype sont prévues.</p> <p>Nous avons très peu de masques chirurgicaux et FFP3.</p>

	<p>On nous les donne, du coup, au compte-goutte. Et ce sont des masques périmés. A priori en cas d'épidémie nous avons de quoi tenir 4 à 5 jours.</p> <p>Mais le problème est aussi ailleurs et bien plus grave : nous sommes gérés n'importe comment.</p> <p>Pour info la MAS comprend 4 unités réparties sur 3 bâtiments différents. Nous avons des transversaux (IDE - EDUC - PSYCHO - ANIM...) qui eux interviennent sur les 4 unités.</p> <p>Actuellement, nous avons une unité en confinement : plusieurs collègues potentiellement contaminés en attente de résultats. Cette unité la on limite à peu près le nombre d'agents... Dans une autre maison on a une collègue d'une autre unité qui attend les résultats : on ne fait rien tant qu'on n'a pas de résultats !</p> <p>Mais alors les autres, on dit aux transversaux de continuer leurs prises en charges, donc d'aller sur tous les services et bien sûr sans masques ! Alors que les éducateurs se proposent de travailler si besoin dans les unités puisqu'ils sont déjà beaucoup sur le quotidien donc déjà bien exposé ! Mais non ils préfèrent faire venir des agents de l'IME (qui n'ont pas encore bossé sur la MAS) et de garder les éducateurs dans leurs missions ... On n'a pas les mêmes priorités, on n'est pas écouté, ...</p> <p>Séverine, psycho, à demander à faire du télétravail en expliquant que ses collègues psycho à l'ADAPEI font du télétravail. Réponse de la direction : nous on a décidé de garder de la vie dans les services et de ne pas trop perturber les résidents. Aujourd'hui elle demande encore, on lui répond : de ne pas s'inquiéter il y a de la place à l'hôpital. Idem pour la psychomot et ergo ...</p> <p>L'IME étant fermé une partie du personnel est redéployé. On se retrouve donc sur certains services en sureffectif : complètement contre-productif !</p> <p>Et à quoi s'occupe notre direction ? Ils préparent des codes et tout pour SKYPE afin de faire des appels vidéo avec les familles. Il ne s'agit ni d'une demande parents, ni des résidents ! En plus les tablettes c'est nid à microbes ! on ne leur donne pas de consignes pour ça !</p> <p>Nous avons tellement peur au vu de ce que fait notre direction que nous sommes tous en train de nous mobiliser personnellement pour récupérer des masques.</p>
--	--

		<p>Et puis ben tu penses bien qu'on ne nous écoute pas ! On nous prend pour des alarmistes !</p> <p>MAJ : 26/03/2020</p> <p>La MAS vient d'avoir des masques : 2 masques chir par jour/ par agent Les autres services de l'EPSMS n'ont rien ! la MAS uniquement a été dotée car la population accueillie est plus fragile.</p>
EPSM ST AVE		<p>La situation catastrophique à l'EPSM de Saint Avé.</p> <p>La psychiatrie est oubliée : nous manquons de masques car nous en avons donné au CHBA (ainsi que le SHA donné au CHBA).La direction a demandé aux syndicats s'ils pouvaient donner des essuies mains et du savon.</p> <p>Nous n'avons trop peu de masques (il reste 200 masques FFP2 , et des masques chirurgicaux ?) et ils sont réservés au service d'entrée et d'accueil des patients.</p> <p>Les agents « paniquent » selon la direction et les cadres donnent au compte-goutte les masques qui sont notés (les cadres gardent les masques dans leur bureau et note sur un listing (masque donné + date + nom de l'agent).</p> <p>Nous manquons aussi d'embouts à usage unique pour nos thermomètres tympaniques car dans tous les services depuis début mars nous devons prendre la température de tous les patients deux fois par jour (ne parlons pas de la charge de travail, un patient = 1 min supplémentaire pour prise de température...), les hôpitaux de jour ont une file active par jour de 70-80 personnes. Actuellement (depuis lundi et les mesures de confinement) , tous les hôpitaux de jour ne sont pas fermés.</p> <p>Le service de l'EPHAD (UHR et USLD) est en grande difficulté , en lien avec les mesures de confinement et au vieillissement de la population accueillie :</p> <p>Les familles aidantes, donnaient le gouter et l'hydratation aux personnes démentes déambulant, aidaient à l'entretien du linge des résidents, actuellement, ne sont plus présentes depuis le confinement.</p> <p>Le kiné de l'EPHAD est malade, confinement chez lui, il levait et faisait marcher les résidents. Des personnels déjà épuisés, usées à qui la direction en demande encore plus....</p> <p>De plus, le coronavirus entraine une décompensation psychique importante, les patients sont plus agités, le service USIP(USIP = Unité de Soin Intensif Psychiatrique) est plein, sur 29 places, mardi , nous avons 32 patients , 4</p>

		chambre d'isolements mais 6 patients nécessitant des isolements et contentions en chambre, mardi , nous avons dû faire face à 3 crises d'agitation. Et les mesures de confinement n'améliorent pas la chose car peu de soupapes de décompression.
BIH	CAUDAN	Pénurie de blouses et surproduction. Pas assez de personnel et de matériel
CHCB	NOYAL PONTIVY	Plan blanc déclenché le 20 Mars 2020 Pour le CHCB, la situation est la suivante : - Concernant le circuit des patients possiblement COVID 19 : - Accueil dans une unité dédiée : Salle ORSEC - Si besoin d'une hospitalisation : ouverture d'une unité de 26 lits COVID19 en lieu et place de l'unité de chirurgie ambulatoire (possiblement extensible à 40 lits). - Réactivation de l'ensemble des lits de l'USC (11 lits extensible à 15) - upgradée en lits de réanimation. (reste à équiper 8 respirateurs en plus). - Déprogrammation des activités médicales et chirurgicales non urgentes. - Concernant le personnel : - La problématique essentielle est la mise à disposition des EPI en nombre suffisant dont notamment la problématique des masques chirurgicaux et FFP2. A ce propos, il faut interpeller l'ARS sur ses consignes incohérentes : dans un premier temps, la doctrine ministérielle a été de permettre à tous les personnels (soignants et non soignants) de se protéger par le port d'un masque chirurgical (et protéger aussi les patients) puis d'évoluer vers une nouvelle doctrine qui est de ne porter les masques qu'en situation de risque avéré ou suspicion. Ce changement est incompris et génère une angoisse importante alors que nous n'avons pas encore de cas de COVID19. Il est essentiel de faire passer le message aux tutelles que le personnel au contact des patients doit pouvoir se protéger sans quoi il y aura une augmentation massive de l'absentéisme lors de l'afflux des victimes (mais aussi qu'il faut protéger les patients). La question des stocks n'est pas neutre mais dans l'attente d'un approvisionnement suffisant, il faut autoriser le personnel à porter un masque sur une durée supérieure (sans compter que la doctrine proposée est plus consommatrice de masque sans que le patient ne soit réellement porteur du virus). - Pour les autres EPI, il faudra des SHA, des sur-blouses et charlottes en nombre suffisant pour faire face aux patients malades qui vont arriver.
EHPAD DE QUIBERON	QUIBERON	Interdiction des visites très tôt, ainsi que le port du masque pour tout le personnel, les pharmacies déposent les médicaments à l'accueil, les médecins se déplacent vraiment si cela est nécessaire (avec port de masque), renforcement de l'équipe ménage et lavage des mains à volonté. Prise de la température des résidents tous les jours
CLINIQUE OCEANE	VANNES	Conditions de travail à La Clinique Océane.

		<p>1. Protection sanitaire appliqués ? - Port de masque obligatoire pour tous. - Formation technique sur l'habillement/déshabillage d'une PEC patient covid+</p> <p>2. Réunion extraordinaire cse ou commission CSSCT ? - information CSSCT durant la semaine du 2 Mars (petite réunion infos) - plénière cse le 16Mars transformé en cse extraordinaire sur la situation covid 19 et l'organisation des services (30 minutes nous ont été accordés)</p> <p>3. Chômage partiel ? Aucun salarié pour le moment</p> <p>4. Télé travail ? Oui pour les bureaux RH/DRH et quelques administratifs.</p> <p>5. Prise de congé ou rhb ? - Pour certains service RHB imposé sinon fortement recommandé ailleurs - Les Contrat cdd rompu. - Annonce de la direction, si besoin ils acceptent de débloqués les compte épargne temps...</p> <p>6. Arrêt de travail/ garde d'enfant et délai de carence ? - 3jours de carence - Arrêt de travail pour garde d'enfant pris en compte mais avec une réserve de la direction sur le paiement des indemnité securite sociale car école réquisitionnée. D'ailleurs il y a des défaillances au niveau des réquisitions d'école, tous non pas d'accès !!</p> <p>7. Augmentation temps de travail demandé ? Pas pour le moment car prise RHB mais nous devront être dispo lorsque le pic sera arrivé. Il est important de nous reposer maintenant nous ont-il dit.</p> <p>8. Ce qui est prévu au niveau syndicat - compte rendu du CSE extra diffusé dans les services avec rencontre des salariés. - permanence ouverte le lundi si besoin - demande d'info à la direction qui nous a envoyé par mail le point situation fait ce mercredi 18..</p>
EPSM CHARCOT	CAUDAN	Interdictions des visites, plan blanc activé le mardi 17 mars à midi.

		<p>Filtrage des entrées au portail principal par les personnels des services techniques – amplitude de 6h à 21h30 avec masques.</p> <p>Distribution de masques dans tous les services de soins</p> <p>Arrêt des activités thérapeutiques, maintien des prises en charge individuelles</p> <p>« Effectif minimum » mis en place dans les unités de soins mais aussi administration, techniques...</p> <p>A la dernière cellule de crise à laquelle la CGT assiste au titre du CHSCT, il est évoqué d'utiliser le PAIS qui devait geler faute de médecin, et d'en faire une unité dédiée COVID 19 avec les personnels en place saufs ce qui sont dit à risques. Un appel aux volontariats est fait dans chaque pôle soit une capacité de 15 lits, mais il y a des chambres doubles et triples dans ce bâtiment.</p> <p>Il est évoqué si l'afflux de patients psy + COVID 19, de réouvrir le rez- de chaussé du bâtiment 23A qui a fermé en 2017.</p> <p>Il y a deux endroits dit sensible « la cellule psy de la prison » et les Urgences Médico Psy au Scorff.</p> <p>L'hôpital du Scorff demande à renforcer la prison car des cas sont avérés là-bas c'est en étude.</p> <p>Ce matin une suspicion chez un patient, test de la grippe négatif.</p> <p>On demande aux ASH de gérer les commandes de tabac dans tous les services !</p> <p>Tout le monde est censé être confiné mais on veut faire tourner certaines équipes à effectifs plein...</p> <p>Ce n'est à rien n'y comprendre.</p> <p>Voilà pour aujourd'hui.</p>
CH PORT-LOUIS/RIANTEC	PORT-LOUIS	<p>Retour du CH Port-Louis/Riantec,</p> <p>Plan bleu déclenché le 9 Mars 2020 (confinement de l'ensemble des EHPAD)</p> <p>Garde d'enfants :</p> <p>Les personnels s'arrangent, pour la plupart, par leur propre moyen, (ami, mari...), ne veulent pas laisser leur enfant à des inconnus.</p> <p>Livraison de la BIH et du GIP sur Port-Louis :</p> <p>Feuilles de traçabilité remplie par les infirmières avec nom du livreur, âge, température prise et signature. Problème : certains livreurs ont des gants, tout le monde n'a pas de masque, pas de masque pour la BIH.</p> <p>SHA mis à toutes les entrées, ajouté au sous-sol car le personnel et la livraison rentre par-là. (Demande faite aux cadres sur les 2 sites par les membres CGT du CHSCT de Port-Louis/Riantec), mise en place.</p> <p>Les consignes de la direction circulent bien sur les sites.</p> <p>Attestation de déplacement</p>

		<p>Garde enfant Règle d'hygiène Port du masque pour tous les agents....</p> <p>Interrogation sur le passage de l'aumônier sur les sites et de maintenir ou pas la messe. La question sera posée lundi au CHSCT</p> <p>CHSCT extraordinaire toutes les semaines</p> <p>Pas de personnel testé positif sur les sites ni de résidents jusqu'à présent.</p>
CRF KERPAPÉ	PLOEMEUR	<p>Pour le SSR mutualité qui comprends les établissements de Kerpape, Keraliguen, Le phare:</p> <p>Les visites sont déjà interdites depuis plus d'une semaine. Le plan blanc est déclenché depuis une semaine ; Des réunions de crise sont effectuées tous les jours avec le CSSCT et la direction Ainsi que la corp médicale pour faire l'état des lieux et des mesures à prendre rapidement. La grande question sur les masques se pose tous les jours, pour la protection de tous !!!!! Les organisations des horaires des soignants et ASH sont en train d'être revu pour un fonctionnement en 12h sur Kerpape et Keraliguen.</p> <p>Nos établissements ne sont visiblement pas prioritaires pour recevoir des masques pour nos équipes soignantes tous métiers confondus et pourtant nous avons une population affaiblie et à risque au vue de leurs handicap.</p> <p>MAJ 25/03/2020</p> <p>rise en charge des patients:- confinement en chambre de tous les patients avec rééducation en chambre par les professionnels avec port de masques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suspension de la facturation télé et internet, livraison gratuite du journal - intervention des psychologues renforcée <p>Pour le personnel : - chaque professionnel entrant dans une unité de soins doit porter un masque chirurgical - Les professionnels des services de soins ont une dotation de 2 masques chirurgicaux sur une plage horaire de 8 heures avec émargement.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> -pour les professionnels des unités de soins(IDE/AS/ASL) livraison des repas dans chaque unité de soins pour tous les professionnels à titre gracieux pendant le confinement. - mise à disposition d'un numéro pour soutien psychologique destiné aux salariés - Navette prise en charge par l'employeur pour les salariés ne pouvant plus rentrer par les transports en commun sur les horaires décalés (CTRL plus apres 19h) - renforcement des équipes par le personnels des services allégé pour un turn over avec repos tant que la situation n'est pas critique. - préparation d'une organisation en 12h pour les personnels soignant en cas de nécessité et besoin urgent. <p>Instances: - CSE extraordinaire déclenché pour demain après-midi sur le SSR et en central, vendredi matin pour l'entreprise qui concerne aussi les établissements medico sociaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de la secrétaire de CSE sur toutes les réunions de crise chaque matin pour un point sur la situation dans l'établissement. - Transparence demandée à la direction face aux salariés, sur l'évolution de suspicion ou cas avérés de covid positif tant salariés que patients dans l'établissement. <p>Une permanence téléphonique et par mail est faite par les élus du CSSCT pour tout renseignements nécessaires aux salariés</p> <p>Evacuation des patients de Keraliguen sur Kerpape pour dédié Keraliguen (batiment isolé) à la prise en charge des patients covid positif avec une équipe medecins et soignant formés par C3S sur les technique habillage/ déshabillageEt le reste de la prise en charge.</p> <p>Sorties de patients en fin de rééducation pour accueillir les patients du GHBS et autres, en post réa et libérer des lits dans ces secteurs.</p> <p>Le télétravail est mis en place pour les personnes qui le peuvent</p> <p>Les RTT posés on été conservé cette semaine, les personnes ayant des récupérateurs ont été invité à les prendre pour pouvoir avoir des salariés confinés pour un relais en cas de nécessité.</p> <p>Certains salariés ont déjà été redeploé dans d'autres établissements pour lesquels il y avait un manque de personnel.</p> <p>Les équipes sont prêtes même si la tension est palpable dans les équipes avec cette crainte de ne pas avoir assez de matériels de protection et qu'un retro pédalage soit fait en cas de nouvelle pénurie de masques en situation critique.</p>
--	--	--

UDAF	MORBIHAN	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les mesures de protection sanitaire appliquées aux salariés ? <p>La plupart des salarié-e-s travaillent en télétravail depuis le 16 et 17 mars (midi) et assure le suivi des personnes sous protection (2500 personnes suivies sous curatelle, tutelle, sauvegarde justice, mesure d'accompagnement judiciaire) au téléphone et par courriel.</p> <p>Décision de la direction anticipée le dimanche 15 mars par courriel interne et externe avec un questionnaire.</p> <p>Avant cela des décisions ont été prises le 4 mars et le 10 mars.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelques salarié-e-s se rendent sur les antennes pour les courriers ou n'étant pas outillé en matériel informatique. <p>Peu de salarié-e-s sur les antennes ne prenant pas ou peu de risques de contamination.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelques cadres et personnel comptabilité et administratif de la direction se rendent à tour de rôle sur les antennes. • est-il prévu : une réunion extraordinaire du CSE et/ou de la commission SSCT, si elle existe, portant sur ces mesures ? <p>Un CSE a eu lieu le 10 mars 2020 où des décisions ont été validées lors du passage en niveau 2 (pas de VAD en cluster, salariés résidant clusters devant rester à domicile sans perte de salaires, ...) et des discussions anticipant le niveau 3 et en particulier la fermeture des antennes.</p> <p>Depuis le 4 mars 2020, plus d'autorisation de voir les majeurs protégés sauf exception, limitation des temps de réunion ou du nombre de personnes présentes en réunion, ...</p> <p>Le 13 mars décision de fermer les antennes au public.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le chômage partiel est-il décidé ? Si oui, pour combien de temps ? <p>Non.</p>
------	----------	---

		<ul style="list-style-type: none"> • Du télétravail a-t-il été mis en place pour certains salariés dans l'entreprise ? <p>Oui pour la totalité des salarié-e-s étant outiller, avec achat de licence et soutien de l'informaticien.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelques salarié-e-s n'ont pas la couverture internet suffisante, le matériel adéquate (windows 7 ou 10) ou de forfait interne ont choisit de venir travailler sur les antennes. Mais, très limité 3 salariées sur 40 par exemple sur Lorient. • L'employeur a-t-il demandé de prendre des congés ou des JRTT avant la mise en place du chômage partiel ? <p>Rien sur ce sujet pour l'instant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que les droits relatifs à l'arrêt de travail pour la garde d'enfants sont bien appliqués ? Un délai de carence a-t-il été imposé par l'entreprise ? <p>Oui rien à ce sujet car les salarié-e-s jonglent entre garde d'enfants et télétravail, mais il y a un libre arbitre de travail par chacun-e en respectant ses horaires classiques de travail.</p> <p>Délai de carence pris en charge par l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • une augmentation du temps de travail a-t-elle été demandée aux salariés présents ? (préciser les modalités) <p>Non, à ma connaissance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • le syndicat a-t-il prévu une permanence pour informer les salariés (sous quelle forme) ? <p>Pour l'instant, je n'ai pas encore échangé sur le sujet avec mes collègues syndiqués.</p>
PEP56	MORBIHAN	<p>Les mesures prises au PEP56 sont diverses :</p> <p>Nous avons 32 établissements et services organisés sur 4 filières. Les filières enfance jeunesse, centre de vacances et petite enfance (filières commerciales et de délégations de services publiques) sont presque totalement fermées avec la</p>

		<p>quasi-totalité des salariés en chômage partiel et quelques salariés en Télétravail. La filière médico-sociale a fermé ses établissements au public et placé tous les salariés en télétravail il y a seulement deux services d'ouverts partiellement.</p> <p>En cas de travail sur site et auprès du public les mesures barrières sont en place, des masques, des gants et du gel hydro alcoolique ont été exigés par le CSE. Nous avons fait valoir un droit d'alerte au motif que plusieurs salariés nous avaient fait remonter le manque de protection</p> <p>Une réunion extraordinaire du CSE s'est tenue à ce propos hier et notre avis et exigences ont été entendus, nous aurons une autre réunion par Visio vendredi pour avoir le retour de la mise en place de nos demandes dans le cadre de ce droit d'alerte.</p> <p>Le chômage partiel a été mis en place pour toutes les filières après concertation avec les membres du CSE et pour la durée du confinement. Nous devons nous battre syndicalement pour revendiquer le paiement des différentiels par l'association (ce n'est pas gagné !!!)</p> <p>Pour toute la filière médico-sociale le télétravail est en place et fonctionne plutôt bien. Retour par mail chaque jour à la direction des actions menées par téléphone ou Skype auprès des usagers. Pour le moment l'employeur a demandé de prendre les récupérations pendant cette période, pour les congés pas encore de consignes.</p> <p>En revanche pour ceux en chômage partiel l'employeur a demandé de prendre en priorité les congés acquis restant sur la période et les récupérations avant la mise en chômage partiel (ce n'est pas trop mal en termes de salaire ...mais !!!)</p> <p>Plusieurs salariés ont fait valoir leur droit à congé maladie pour garde d'enfant sans délai de carence, a priori. D'autre se sont mis en maladie pour préserver leur santé fragile et /ou celle de leur famille.</p> <p>Pour le moment pas de demande d'augmentation de temps de travail de la part de l'employeur. Nous assurons une veille syndicale permanente et restons joignables par téléphone. C'est d'ailleurs cette veille qui a conduits au droit d'alerte que nous avons fait valoir conjointement avec Asso Solidaire</p>
EHPAD MAURON	MAURON	<p>L'ehpad de Mauron nous avons fermé depuis 15 jours les portes aux personnes extérieures. Pour l'instant pas de cas avérés. le manque de masques est un problème (2 par jour par agents pour les masques chirurgicaux) et très peu de masques FFP2. Nous essayons de désinfecter les locaux le plus souvent possible. Les résidents ne sont pas encore confinés dans leur chambre mais dès qu'il aura un cas avéré tous les résidents resteront en chambre (problème avec les personnes déambulantes ???) nous avons souvent de petites réunions pour s'adapter au jour le jour. .</p>

		voilà pour l'instant les nouvelles que je peux te donner en espérant que la crise sera gérer le mieux possible sachant que je voie quand même que partout il y augros manque de matériel
--	--	--